



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

La Poste

Question écrite n° 91913

Texte de la question

M. Simon Renucci souhaite attirer l'attention de M. le ministre délégué à l'industrie sur les problèmes liés à la restructuration de la distribution postale à Ajaccio et dans les communes limitrophes desservies par la CDIS Vittulo et Campo. La nouvelle restructuration souhaitée par la direction de La Poste impliquera malheureusement la suppression d'un certain nombre de tournées malgré l'expansion de la ville, l'augmentation de la population et du trafic sur le grand Ajaccio. La réduction d'effectifs dans ces zones contribuerait à aggraver la fracture territoriale tant au plan social qu'économique. Il souhaite que le gouvernement prenne des engagements forts pour assurer le maintien du service rendu aux usagers et la pérennité du service public dont La Poste est le garant. La mise en place d'une politique de maintien de l'emploi et l'instauration d'un dialogue social sont indispensables. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures que le Gouvernement entend prendre pour éviter tout conflit si la direction de La Poste persiste dans ce sens.

Texte de la réponse

La Poste doit faire face à une mutation profonde de son activité courrier. La recherche permanente de prestations de qualité rendues à ses clients la conduit à revoir régulièrement les organisations de distribution du courrier pour tenir compte des différents contextes locaux, tels que l'évolution de l'habitat, les migrations de population et le volume de courrier à traiter, de manière à accompagner au mieux les besoins quotidiens de la population, tout en contribuant à l'équilibre financier de l'entreprise. Concernant la commune d'Ajaccio, la distribution du courrier est assurée par deux centres de distribution (CDIS) : le CDIS Vittulo, qui assure la distribution du courrier du centre-ville et des quartiers adjacents ; et le CDIS Campo, qui assure la distribution du courrier de la zone périphérique dite du Grand Ajaccio ainsi que 90 % des colis d'Ajaccio. L'activité du CDIS Vittulo s'exerce sur une zone géographique dont la population tend à stagner. Par ailleurs, comme partout sur le territoire national, le volume du courrier à distribuer baisse sensiblement chaque année et dans des proportions comparables (le trafic moyen est actuellement d'environ 54 000 objets par jour alors qu'il avoisinait 60 000 objets il y a dix ans). Ce constat a incité La Poste à conduire un projet de réorganisation tenant compte de cette réalité mais permettant surtout d'améliorer durablement le niveau de performance et de qualité du service rendu aux Ajacciens. Dans ce cadre, les engagements nationaux de service public de La Poste, comme l'amélioration de la qualité de service de la lettre à J + 1 et la distribution six jours sur sept, devraient être confortés. L'ensemble de ces évolutions sont réalisées en concertation avec le personnel du centre courrier et de ses représentants avec l'engagement pris par tous les acteurs de développer la qualité de service rendu aux clients. Avec la nouvelle organisation, 100 % des foyers sont desservis et l'impact sur l'emploi est, par ailleurs, maîtrisé dans le cadre de ce projet. Deux principes essentiels ont été validés à l'issue des négociations avec les organisations syndicales : le maintien des moyens en personnel et du nombre de tournées alors même que la durée de travail a été estimée en moyenne à 32 heures par semaine lors des accompagnements menés par La Poste en 2005. Ces derniers ont également mis en évidence des écarts de temps de travail d'une tournée à l'autre pouvant aller de 26 à 36 heures environ. Dans un souci d'équité, un rééquilibrage de tournées est prévu sur la base des accompagnements précités en vue de mettre chaque position de travail sur la même durée d'utilisation, soit

35 heures en moyenne hebdomadaire, conformément à la réglementation du travail. En ce qui concerne le CDIS Campo, aucune étude n'a été menée à ce jour, mais il est prévu d'en conduire une à partir du second semestre 2006. Il n'est donc pas possible aujourd'hui d'anticiper sur les résultats qu'elle produira. Toutefois, la zone couverte par ce CDIS est une zone en expansion, la population et les activités industrielles ou commerciales se déplaçant vers les communes du Grand Ajaccio. En tout état de cause, tout projet concernant ce centre de distribution sera conduit par La Poste en association étroite avec le personnel et ses représentants.

Données clés

Auteur : [M. Simon Renucci](#)

Circonscription : Corse-du-Sud (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 91913

Rubrique : Postes

Ministère interrogé : industrie

Ministère attributaire : industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 avril 2006, page 3821

Réponse publiée le : 20 juin 2006, page 6601